

## La Wende : un tournant fatal dans les relations franco-allemandes ?

**La Wende, le grand « tournant » de la réunification allemande en 1989-1990, a été le révélateur des divergences avec la position française, lesquelles, jusqu'alors, ne s'exprimaient qu'à mots couverts. Néanmoins, les acquis de plus de quatre décennies de coopération binationale n'ont pas été entamés mais cela n'empêche pas que la connaissance mutuelle au niveau des peuples présente encore bien des lacunes.**

Du temps de la division, les présidents français, en particulier François Mitterrand, ont toujours mené une politique allemande avec un art consommé de l'équilibre : l'année même, en 1983, où Mitterrand prononça un discours resté célèbre devant le *Bundestag* (le parlement de la République fédérale d'Allemagne), un accord culturel fut signé entre la France et la RDA, l'autre Allemagne antagoniste ; en 1987, trois mois après la création de la brigade franco-allemande avec la RFA, Mitterrand recevait Erich Honecker, premier secrétaire du SED, parti unique de la RDA, à Paris. Bref, malgré les excellents rapports qu'il entretenait avec Helmut Kohl, Mitterrand ménageait en quelque sorte la chèvre et le chou. L'Allemagne, elle, devait se contenter d'un statut mineur.



Chute du mur de Berlin, 11 novembre 1989.  
Ouverture du mur à l'angle de la Bernauer Strasse et de la rue Eberswalder Strasse.

Du jour au lendemain, la chute du Mur bouleversa ce schéma. Les diplomaties de l'Europe occidentale, en particulier en France et en Angleterre, se trouvèrent alors en proie à une double crainte : voir la nouvelle Allemagne se détacher de l'Europe occidentale et voir se reconstituer un géant dans la *Mitteleuropa*, l'Europe centrale. Car avec son unité, l'Allemagne recouvrait aussi sa pleine autonomie politique. Kohl dut faire preuve de beaucoup de persuasion pour apaiser les craintes françaises.

Néanmoins la réunification allemande faisait perdre à la France une grande partie de son poids européen : désormais, l'Allemagne émancipée pouvait se tourner aussi bien vers l'Est que vers l'Ouest au sens élargi, faisant figure de pont entre les deux. Des dissensions étouffées du temps de la dynamique du couple franco-allemand ressurgirent.

La crise la plus profonde eut comme enjeu l'Europe : la France, très attachée à sa souveraineté, usa de toute son influence pour empêcher l'Europe de s'immiscer plus avant dans ses affaires nationales. À la vision allemande d'une Europe fédérale, développée par Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, dans un discours prononcé en 2000, la diplomatie française opposa celle d'une coopération intergouvernementale, laissant la prééminence aux gouvernements nationaux.

Depuis lors, la coopération franco-allemande n'a pas vraiment retrouvé le cap, et elle semble naviguer à vue au milieu des écueils sans réelle coordination.

Le quarantième anniversaire du Traité de l'Élysée, fêté en grande pompe en 2003, a accouché d'une souris : la déclaration commune se borne principalement à reprendre des points déjà abordés dans le Traité de Maastricht\* en 1992 (Union européenne de sécurité et de défense, politique commune d'immigration et de droit d'asile, renforcement d'Europol\*, création d'une police des frontières européenne). Les points innovants frappent par leur manque d'envergure : candidature commune aux grandes rencontres sportives, élargissement européen d'Arte, consultation systématique au niveau des ministères, journée franco-allemande, fixée au 22 janvier de chaque année. La question des institutions n'y est pas évoquée, alors même que l'Europe s'apprêtait à accueillir douze nouveaux membres !

Instaurée pour préparer la future Constitution européenne dans le cadre de l'élargissement, la Convention européenne, présidée par Valéry Giscard d'Estaing,

**Traité de Maastricht** : signé le 7 février 1992 par les 12 États-membres de la Communauté économique européenne (CEE) ; il fonde l'Union européenne, visant à resserrer et à renforcer l'action communautaire. Il instaure une citoyenneté européenne, définit les critères de convergence des économies des différents États en vue de la création d'une monnaie unique (l'euro) et d'une banque centrale (BCE) ; élargit les compétences de la Communauté (notamment dans le domaine de l'éducation) ; vise à terme une politique étrangère et de sécurité commune, et enfin organise la libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur de l'UE, tout en renforçant les contrôles à ses frontières extérieures.

**Europol** : Office européen de police, créé en 1992 dans le cadre du Traité de Maastricht en vue de favoriser la coordination des polices nationales dans la lutte contre la délinquance internationale en facilitant l'échange de renseignements entre elles.

semblait, quant à elle, plus prometteuse. Elle était en effet arrivée à mettre sur pied un avant-projet de traité, qui avait recueilli l'unanimité de ses membres en faisant, notamment, des propositions concrètes sur la délimitation des compétences communautaires et nationales. Les « non » français et néerlandais à ce projet de Constitution en 2006 lui auront porté un coup fatal et fortement mis à mal les relations franco-allemandes.

### Bilan de quarante années de coopération

Peut-on, pour autant, balayer d'un revers de main une histoire commune de plus de quarante ans ? La coopération franco-allemande a suscité au cours de son histoire la création d'une multitude de structures et d'organes d'échanges qui couvrent tous les domaines : politique, culturel, économique et militaire

Dans le domaine politique, les sommets réunissent deux fois par an les responsables des deux pays, nécessitant une mobilisation et une concertation étroite de hauts fonctionnaires, donc des rencontres régulières et suivies. De 2003 à 2007 ont eu lieu huit conseils des ministres franco-allemands, initiative unique au monde.

Dans des domaines plus proches du simple citoyen, l'OFAJ, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, instauré par le Traité de l'Élysée, œuvre depuis 1963 au rapprochement des jeunes de nos deux pays : 7 millions d'échanges ont été ainsi organisés depuis cette date. Le nombre de jumelages franco-allemands n'a pas d'équivalent en Europe : 1 800 communes françaises et allemandes se sont ainsi « pacées » ; un réseau de 3 000 appariements scolaires couvre les deux territoires nationaux. Depuis des années l'*Abibac*, baccalauréat franco-allemand, est reconnu pareillement dans les deux pays. Depuis 2007, les lycéens peuvent apprendre l'histoire dans un manuel franco-allemand, dont les auteurs sont des professeurs enseignant dans leur pays respectif. Ce manuel, fidèle aux programmes d'histoire des classes du second cycle en France et en Allemagne, présente les regards croisés des auteurs sur les grands événements qui ont marqué l'Histoire européenne et mondiale. Les universités, de leur côté, proposent aussi de nombreux programmes d'échanges et de cursus franco-allemands dans le cadre d'appariements, débouchant sur une double qualification. La création d'Arte, en 1992, a, théoriquement, mis le monde du partenaire à la portée de tout un chacun via le petit écran. L'économie et l'industrie participent également à la synergie franco-allemande : Ariane, Airbus et Transall en sont des exemples spectaculaires. L'Armée elle-même a participé au partenariat avec la création, en 1987, de la Brigade franco-allemande.

Pour autant, nous connaissons-nous mieux ? D'après une enquête récente, 50,7 % de Français auraient une bonne opinion des Allemands, 42 % se disent sans opinion

et seulement 2,7 % en ont une mauvaise opinion. Les Allemands, eux, prêtent, selon les sondages, beaucoup de qualités flatteuses aux Français, tout en notant leur tendance hexagonale, témoin l'auteur Birgit Vanderbeke, installée depuis des années dans le Midi, qui déplore que « les Français ne se rendent pas compte qu'il y a encore un pays là-haut, plus au Nord »<sup>1</sup>.

À vrai dire, l'idée que l'on se fait de l'autre repose encore en grande partie sur des stéréotypes qui perdurent. Les Allemands continuent d'idéaliser une France pays des vacances, du soleil, du bien-manger et de la pétanque ; la vision française de l'Allemagne est encore celle, contrastée, que véhicule en priorité la télévision : celle des films de guerre, mais aussi, celle des exploits de sportifs allemands, souvent admirés, ainsi qu'une image de performance et d'efficacité très vivace en France.

Mais combien de Français, par exemple, persuadés que la France reçoit « toute la misère du monde », seraient fort surpris d'apprendre que l'Allemagne a été pendant plusieurs décennies le pays d'Europe qui a accueilli le plus grand nombre de demandeurs d'asile ? pour endiguer cet afflux, la République fédérale a dû d'ailleurs modifier sa constitution, particulièrement libérale. Depuis quelques années seulement, la tendance s'est inversée d'une part en raison de cette modification et de l'autre sous l'effet des dispositions de Schengen prévoyant que le demandeur d'asile fasse sa demande dans son pays d'arrivée, bien souvent l'Italie, l'Espagne ou la France.

La presse joue un rôle primordial dans la perpétuation des idées fausses sur le partenaire.

### L'exception Arte

Un seul média fait exception à cette règle : Arte. Cette incontestable réussite franco-allemande expérimente et met en œuvre au jour le jour une authentique coopération. Rompue aux obstacles liés à la langue et aux habitudes télévisuelles des deux nations, elle doit concilier deux conceptions fort éloignées du rôle que la télévision s'assigne dans chacun des deux pays : à celle du rayonnement de la francophonie chère aux responsables français de la chaîne s'oppose la conception allemande d'un média voué au dialogue interculturel. Mais le plus difficile, concède Klaus Wenger, co-directeur de la chaîne, est bien de « faire passer les informations en provenance d'un pays, de les intégrer dans l'univers mental de l'autre ». Défi quotidien qu'affrontent les journalistes, à travers leurs « regards croisés » sur un seul et même événement, « permettant au téléspectateur de voir celui-ci et de se voir eux-mêmes à travers les yeux de l'autre ». Grâce à ce véritable transfert dans le monde mental du partenaire, la chaîne « contribue largement à promouvoir la connaissance mutuelle et à aiguïser la conscience inter-

culturelle ». Mais, hélas ! la chaîne couvre péniblement 3,4 % des parts de marché en France, 0,92 % seulement en Allemagne, où elle est câblée.

En tout cas, jeunes Allemands et jeunes Français se rejoignent sur un point : leur désintérêt envers le pays partenaire au profit des pays anglo-saxons et des États-Unis. Témoin la chute libre de l'apprentissage des deux langues dans les pays respectifs : « Sprechen Sie français ? Non, danke ! » titrait un article du *Monde* à l'occasion des 40 ans du Traité de l'Élysée<sup>3</sup>. En France, l'allemand, laminé par l'anglais et l'espagnol, compte désormais parmi les langues rares. Y aurait-il, malgré tout, une lueur d'espoir ? La *Süddeutsche Zeitung* fait état du mode de fonctionnement au sein du groupe aérospatial franco-allemand EADS, basé à Paris et à Munich : les mutations de personnel dans le pays voisin y sont monnaie courante et donnent lieu à des expériences très intéressantes. Français et Allemands apprennent à travailler ensemble et n'éprouvent pas de difficultés particulières à vivre dans le pays de l'autre, au contraire. Le seul regret, pour l'un des Français interviewés, c'est « que l'anglais soit la langue de travail du groupe. C'est peut-être bon dans le cadre professionnel, mais mauvais pour la vie en société. On ne nous oblige pas à apprendre l'allemand, c'est dommage », conclut-il. Sans doute la preuve irréfutable que rien ne remplace l'expérience du terrain, le contact concret et prolongé avec le pays et les hommes.

## Les couples emblématiques des relations franco-allemandes



Charles de Gaulle (1890-1970), et Konrad Adenauer (1876-1967), pendant une manifestation en faveur de l'Union européenne et de l'amitié franco-allemande. Bonn (Allemagne), 5 septembre 1962.




Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, s'entretenant avec le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt. Paris, palais de l'Élysée.



François Mitterrand (1916-1996), et Helmut Kohl (né en 1930), chancelier allemand, se tenant la main au cimetière militaire lors des cérémonies de commémoration de la Première Guerre mondiale, cimetière de Douaumont (France), 22 septembre 1984.

### Pour en savoir plus

- Henri MÉNUDIER, *L'Office franco-allemand pour la jeunesse*, Armand Colin, 1988.
- Laurent LEBLOND, *Le couple franco-allemand depuis 1945*, Le Monde Editions, 1997.
- Alfred GROSSER, *L'Allemagne de Berlin*, Alvik Éditions, 2002.
-  Histoire/Geschichte : *Europa und die Welt seit 1945*, Ernst Klett Schulbuchverlag, Leipzig et Stuttgart, 2006, 336 pp.
- Histoire/Geschichte. *L'Europe et le monde depuis 1945*, Paris, Éditions Nathan, 2006, 336 p.

### Notes

1. *Le Monde*, jeudi 23 janvier 2003, cité par Philippe MISCHKOWSKY
2. Nicolas BOURCIER, « Sprechen Sie Français ? Nein, danke », *Le Monde*, 23 janvier 2003.